



**RESSOURCES HUMAINES
FORMATION**

Optimisation de la gestion de la masse salariale dans le cadre du budget programme

FRRH10	PARIS
2 SEMAINES	OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 160 € ⁽²⁾
du 22/06/2026 au 03/07/2026	
Concernant les coûts :	
<p>(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.</p> <p>(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.</p>	
CIFOPE EXPERTISE ET FORMATION	

PARIS • DUBAÏ • MONTRÉAL • CASABLANCA • DAKAR • JEDDAH

Optimisation de la gestion de la masse salariale dans le cadre du budget programme

OBJECTIFS

- Maîtriser les mécanismes d'évolution de la masse salariale.
- S'approprier les techniques et les outils permettant de maîtriser la masse salariale.
- Maîtriser les implications de la mise en œuvre du budget de programme dans la gestion des ressources humaines et des crédits de personnel.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} module – Gestion des rémunérations

- Éléments d'une politique de rémunération
- Mécanismes des variations salariales

2^e module – Gestion des rémunérations

- Facteurs d'évolution de la masse salariale (MS)
- Coûts sociaux et maîtrise de la MS

3^e module – Classifications professionnelles

- Méthodologie d'analyse et de description des postes de travail

4^e module – Grilles salariales

- Pesée des postes : démarche, outils et acteurs
- Grilles : critères, niveaux et degrés

5^e module – Budget de programme

- Caractéristiques du budget de programme
- GRH et budget de programme

6^e module – Règles de gestion des crédits de personnel

- Règles de gestion des emplois
- Budget de programme

POUR QUI ?

Cadres (opérationnels et fonctionnels) responsables d'organisations publiques et privées, directeurs des ressources humaines, directeurs administratifs et financiers, cadres de la fonction RH, chefs de projets impliqués dans le pilotage des RH.